



## **Le Conseil de la fédération dévoile une vision partagée pour l'avenir énergétique du Canada**

**MONCTON, 9 août 2007** – Aujourd'hui, les premiers ministres des provinces et des territoires ont dévoilé *Une Vision partagée de l'énergie au Canada*, une stratégie qui souligne l'importance de la conservation de l'énergie, de l'approvisionnement, de la demande et des infrastructures énergétiques pour le maintien de la prospérité du Canada.

Ce plan, accompagné de cartes géographiques, assure un équilibre entre la sécurité de l'approvisionnement énergétique, une gestion responsable au plan environnemental, la responsabilité sociale et le maintien de la prospérité économique. Les sept éléments de ce plan sont :

- promouvoir l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie;
- accélérer la recherche dans le domaine de l'énergie et le déploiement de nouvelles technologies;
- faciliter le développement de sources d'énergie vertes, renouvelables et plus propres;
- développer et améliorer des réseaux de transmission et de transport d'énergie modernes, fiables et sûrs pour l'environnement;
- améliorer la rapidité et la fiabilité des processus d'approbation réglementaire pour le secteur de l'énergie, tout en garantissant une protection rigoureuse de l'environnement et de l'intérêt public;
- mettre en œuvre des stratégies visant à répondre aux besoins en ressources humaines du secteur de l'énergie;
- obtenir la participation officielle des provinces et des territoires aux discussions et aux négociations internationales en matière d'énergie.

Les premiers ministres ont reconnu que tous les territoires, comme les provinces et le Yukon, doivent être en mesure de jouer un rôle de leader dans la création de politiques énergétiques novatrices pour l'avenir du Canada. Les premiers ministres ont réitéré leur soutien continu aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut afin que soient conclues dès que possible avec le gouvernement fédéral les ententes de dévolution et de partage des recettes tirées de ces ressources, afin qu'ils soient les premiers bénéficiaires de leur développement.

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de prendre acte de la compétence constitutionnelle des provinces et des territoires et de les engager officiellement dans les discussions et les négociations internationales qui les intéressent.

Les premiers ministres ont demandé à leurs ministres de l'Environnement de compléter le travail entrepris avec le gouvernement fédéral en vue d'établir un processus efficace et rationnel pour les évaluations environnementales, qui assurerait une protection adéquate de l'environnement et de l'intérêt public tout en éliminant les doublons et les chevauchements.

*Une vision partagée de l'énergie au Canada* est disponible sur le site Internet du Conseil de la fédération, au [www.conseildelafederation.ca](http://www.conseildelafederation.ca). Le site du Conseil propose aussi un lien vers les cartes géographiques qui accompagnent la stratégie.

- 30 -

**Renseignements et relations avec les médias :**

Nicole Picot  
Cabinet du premier ministre Graham  
506 453-2144  
Cellulaire : 506 447-9942  
[nicole.picot@gnb.ca](mailto:nicole.picot@gnb.ca)